

**Rapport des activités
du 1er avril 2009 au 31 mars 2010**

***Les locataires mobilisés pour le
droit au maintien dans les lieux et le
logement social***



*Document présenté pour
l'Assemblée générale annuelle du CLPMR
le 16 juin 2010.*

Rapport des activités 2009-2010

Introduction

Encore cette année, le Comité Logement du Plateau Mont-Royal vous présente son rapport d'activités couvrant la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Ce document renferme un bilan de l'ensemble de nos activités en matière de défense de droits individuels et collectifs des locataires du Plateau Mont-Royal, de mobilisation de ses membres, de ses militantEs et bénévoles, de notre campagne pour l'obtention de 1000 logements sociaux, de nos lieux de concertations et de représentations, et du fonctionnement interne de notre organisme populaire.

Ce rapport nous semble pertinent car il permet aux membres, d'une part, de s'appropriier les enjeux du droit au logement et, d'autre part, d'établir des priorités pour l'année 2010/2011.

Petit rappel de la conjoncture 2009/2010

Encore cette année, le Comité Logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR) a mis l'emphase sur le droit au maintien dans les lieux, sur la lutte pour le logement social et sur la consolidation de son *membership*.

Afin d'obtenir des gains concrets, le Comité Logement a également mis de l'avant des revendications et a exercé, à de nombreuses reprises, des pressions sur les différents paliers de gouvernements.

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, le Comité Logement est intervenu sur les enjeux de défense collective des droits des locataires et de la lutte pour le logement social.

Au cours de cette période, plusieurs événements d'importance ont obligé le Comité Logement à regrouper collectivement ses membres, militantEs et bénévoles.

Élections municipales

Au cours de l'automne dernier, le Comité Logement a mobilisé ses membres, militantEs et bénévoles dans le contexte des élections municipales montréalaises. C'est ainsi que le CLPMR et des organismes communautaires du quartier se sont concertés et ont organisé des débats publics entre les candidats à la mairie de l'arrondissement et entre les candidatEs d'arrondissement et de ville. Rappelons à cet effet, que lors du débat entre les candidats à la mairie de l'arrondissement, le Comité Logement et les organismes ont mobilisé plus de 150 personnes au

sous-sol du Resto Plateau.

Dans ce contexte, il nous semblait nécessaire que les candidatEs s'engagent d'abord à réaliser d'ici les 5 prochaines années 1000 unités de logement social sous forme de projets de coopératives d'habitation, d'organismes sans but lucratif et d'habitations à loyer modique. Et en deuxième lieu, que les candidatEs de Vision Montréal, d'Union Montréal et de Projet Montréal s'engagent à revenir sur la décision de l'ancienne administration Fotopulos de permettre à un promoteur privé de construire un vaste complexe de condos sur le terrain de la voirie municipale St-Grégoire.¹

Du logement social dans le budget

Au cours de l'automne 2009 et au début de l'hiver 2010, le Comité Logement a lancé une campagne pré-budgétaire et de pressions afin que le gouvernement du Québec respecte l'engagement de Jean Charest pris lors de la campagne électorale à l'automne 2008 de réaliser 3 000 unités de logement social chaque année, pour un total de 15 000.



Bannière sur le site de la voirie municipale St-Grégoire: ce geste symbolique a été posé afin de forcer la main aux candidatEs afin s'ils s'engagent à constituer une réserve de terrains et de bâtiments pour le développement du logement social.

C'est ainsi que le Comité Logement a participé à une campagne de signatures de pétitions, de téléphones et de fax adressés à des ministres importants du gouvernement Charest et plus particulièrement au ministre des finances, Raymond Bachand. Et, afin d'obtenir gain de cause dans ses demandes, le CLPMR a participé avec les groupes membres du FRAPRU à une manifestation de plus de 200 personnes au mois de février 2010.

Mais au cours de cette même période, le gouvernement Charest a lancé une campagne médiatique, voire idéologique, annonçant de sérieuses coupures dans les programmes sociaux et des hausses des tarifs. Pour ce gouvernement, l'État est en crise budgétaire et la population doit faire des sacrifices.

Rapport des activités 2009-2010

C'est pourquoi, au lendemain du budget du 31 mars 2010, le Comité Logement, ses membres, ses militants et ses bénévoles, en concertation avec les mouvements québécois de la société civile, ont envahi les rues afin de dénoncer la teneur du budget Bachand. Lors de cette mobilisation, nous étions environ 20 000 personnes à dénoncer les manœuvres de ce gouvernement.

Selon nous, non seulement ce budget fait fi de notre demande de respecter l'engagement de construire 3 000 unités de logement social chaque année mais



En plus de participer aux luttes pour le logement social, le CLPMR milite pour une société plus solidaire

annonce d'autres mesures inadmissibles telles que l'instauration des tickets modérateurs en santé ou des hausses importantes de tarifs dans les services d'électricité.

Journées portes ouvertes du CLPMR

Ces événements n'ont pas empêché le CLPMR d'organiser le 17 septembre 2009 sa journée portes ouvertes et de lancer sa campagne annuelle : « *Mon logement et mon quartier : j'y suis ! J'y reste* ».

À cette occasion, le Comité Logement a lancé un nouveau site WEB, a rendu public son dossier noir sur les conditions de vie des locataires du Plateau Mont-Royal et a diffusé un vidéo sur le «Le Camp des 4 sans», qui a eu lieu à Québec en juin 2008.

Fort de la présence d'environ 40 membres, militantEs, bénévoles, le CLPMR a ainsi pu préparer l'année 2009-2010 sous le signe de la sensibilisation et de la mobilisation pour la défense des droits des locataires du Plateau et pour le développement du logement social.

1 À la fin la campagne électorale municipale, le Comité Logement du Plateau Mont-Royal a rédigé un communiqué de presse en vue de réagir aux engagements ou à l'absence de véritables engagements, pris par les partis politiques en présence. Pour donner le ton, le Comité l'a titré: «Campagne électorale municipale dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal : Un bilan mi-figue, mi raisin!»

La défense collective de droits

Pour préserver et consolider le droit au maintien dans les lieux des locataires, le CLPMR met de l'avant un service juridique offert aux locataires aux prises avec des problèmes de logement, des ateliers collectifs d'information et de sensibilisation sur différentes thématiques et une «approche milieu», c'est-à-dire une mobilisation collective des locataires du marché privé.

Tout au long de l'année, le Comité Logement a mis de l'avant une campagne locale de sensibilisation et de pression, intitulée : « *Mon logement et mon quartier j'y suis! J'y reste* ».

Le service juridique, la porte d'entrée à la sensibilisation et à la mobilisation des locataires

Notre organisme tient l'essentiel de ses activités dans ses locaux du Centre de services communautaires du Monastère (4450, rue Saint-Hubert, #328). Le bureau est généralement ouvert aux locataires et au public du lundi au jeudi.

Cette année encore, le Comité Logement a pu compter sur deux personnes à temps plein, d'une personne à temps partiel, d'un étudiant engagé dans le cadre du Programme carrière été (PCE) et d'une stagiaire en droit de l'Université de Montréal pour offrir le service juridique aux locataires.

En cas de nécessité, ces personnes dirigent les locataires vers d'autres ressources pour des compléments d'informations (ex: arrondissement, bureau Accès Montréal, services municipaux, organismes communautaires, etc.).

Le Comité Logement fournit des informations et des conseils juridiques par téléphone. Les consultations au bureau viennent souvent compléter un premier contact téléphonique.

Pour ces employéEs, l'essentiel du travail consiste à écouter et à comprendre les problèmes vécus par les locataires (reprises de logement, hausses de loyer, cession de bail, réparations majeures, relations propriétaires/locataires...), à préparer des lettres et des mises en demeure, à négocier ou à discuter avec les propriétaires, à représenter occasionnellement les locataires auprès des autorités de la Régie du logement, etc.

Les employéEs affectéEs au service voient également à sensibiliser les locataires aux enjeux du droit au logement (hausses abusives des loyers, reprises de logement, transformation des logements en condos, etc.) et au développement de plusieurs solutions collectives, comme par exemple, le contrôle

Rapport des activités 2009-2010

universel et obligatoire des loyers, un registre des baux, la construction de logement social...

Par ses interventions et ses actions, le Comité Logement a comme objectif de faire connaître aux locataires leurs droits en général et particulièrement celui du maintien dans les lieux des locataires.

Le Comité Logement du Plateau Mont-Royal est un groupe populaire et en somme, un organisme de défense collectif des droits des locataires. Le CLPMR croit également que le marché privé de l'habitation est incapable de solutionner les problèmes de logement à moyen et à long terme et d'y apporter des solutions durables et permanentes. Selon nous, le logement n'est pas une marchandise avec laquelle les propriétaires peuvent s'enrichir, comme la loi du marché le permet présentement. Nous croyons que le logement est un droit pour tous et pour toutes.



Portrait des locataires : la pauvreté vous avez dit !

Selon les données recensées par le Comité Logement, 70% des locataires qui se présentent à nos bureaux ou qui entrent en contact via le téléphone nous parviennent des secteurs les plus défavorisés du Plateau Mont-Royal (Est du Plateau et Mile-End); 45 % sont âgés entre 35 et 54 ans; un peu plus de 6 locataires sur 10 (65%) sont des femmes ; 45% des locataires ont des revenus de travail mais 85% d'entre-eux ont des revenus annuels en deçà de 30 000 \$; de ce pourcentage, plus de la moitié (56%) ont des revenus en deçà de 15 000 \$, un peu moins de 2 ménages sur dix, soit 16%, gagnent entre 15000 \$ et 24 999\$ et 13 % ont des revenus entre 25 000 \$ et 29 999 \$.

Un peu plus de 4 ménages sur dix vivent dans des logements de types 3 ½, 2 ½ ou studio. 90% des locataires vivent dans leur logement depuis plus de 10 ans ; le coût mensuel moyen des loyers payés par ces locataires est évalué à 606\$. Enfin, 63% des ménages locataires entrant en contact avec nous sont des personnes seules.

Le téléphone ne dérougit pas et les consultations à nos bureaux se succèdent

Il nous semble important de mentionner que les problèmes des locataires sont de plus en plus lourds et complexes. Dans des centaines de cas, les problèmes de recherche de logement à coût abordable, de non-paiement de loyer, d'harcèlement, d'isolement et de pression à l'endroit des locataires s'ajoutent à des dynamiques de hausses de loyer, de reprises de logement, de relations problématiques entre locataires et propriétaires.



Pour la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010, les personnes attirées à la défense collective des droits sont intervenues 3372 fois auprès de locataires aux prises avec des problèmes de logement (2090 téléphones et 1282 visites).

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, 27% des locataires qui sont entrés en contact avec nous l'ont fait pour des questions de droit au maintien dans les lieux (conversion, éviction, trouble de jouissance, etc.) ; 23% pour des hausses de loyer ; 22% en rapport à l'état du logement (réparations majeures, insalubrité, moisissure, punaises, chauffage, entretien, etc.) et 14% pour des raisons de recherche de logement social.

Ateliers d'information et de sensibilisation Reprise de logement

Cette année, le CLPMR a offert des ateliers collectifs sur les cas de reprises de logement. Cinq (5) ateliers ont été donnés et nous avons rencontré 94 locataires ayant des problèmes de reprises.

Au cours des dernières années, plus de 1000 locataires ont été aux prises avec ce phénomène. Comme dans les années précédentes, les reprises de logement visent des locataires âgés de plus de 50 ans, résidant dans leur logement depuis un bon nombre d'années et dont le coût du loyer est très en dessous du prix du marché.

Dans le contexte de la « gentrification » ou de

Rapport des activités 2009-2010

l'embourgeoisement du Plateau, le Comité arrive à la conclusion que les demandes de reprises de logement dissimulent l'intention des propriétaires d'augmenter substantiellement le coût du loyer.

Hausses de loyer

À cause de la situation immobilière du Grand Plateau, de la spéculation et de la gentrification, les hausses de loyer demandées par les propriétaires sont fréquemment plus fortes qu'ailleurs sur l'Île de Montréal.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les loyers ont augmenté entre 15 % et 30% entre 2005 et 2009 sur le territoire. Il n'est pas rare non plus d'observer sur le terrain des logements à 1 200\$, 1 500\$, que ce soit des 3 ½, 4½, 5½, etc.

Afin d'aider les locataires aux prises avec une



hausse de loyer, le Comité Logement offre gratuitement des ateliers sur ce sujet. Lors de ces ateliers, nous expliquons le mode de calcul des hausses de loyer. Avec les participantEs, nous en profitons également pour aborder et réfléchir sur les causes et conséquences des hausses de loyer (spéculation immobilière et boom immobilier, hausses des taxes municipales et scolaires, processus de *gentrification*) et sur les revendications globales : contrôle obligatoire des loyers et dépôt des baux, logement social, etc.

Dans les cas plus urgents ou dans des situations où le locataire se voit dans l'impossibilité d'assister à nos ateliers, une ou des rencontres individuelles sont offertes aux locataires et un logiciel informatique permet de faire les calculs rapidement.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, huit ateliers ont été présentés à des groupes

de locataires totalisant 272 personnes. Dans certains cas, nous avons noté que des propriétaires exigent des augmentations de l'ordre de 10%, 15%, 25%. Celles-ci peuvent atteindre des montants abusifs de \$80, \$100, voire même \$150 sans que ces montants ne soient justifiés.

Cette année, le comité a fait 146 suivis individuels sur la question des hausses de loyer.

Inscription pour un logement social

Cette année, le Comité a offert une fois par mois des ateliers collectifs pour l'obtention d'un logement social. Ces ateliers nous permettent d'aborder les enjeux du logement social (crise du logement/pénurie de logement/intervention de l'État, nécessité de se mobiliser, etc.), et les trois formules de ce type de logement : habitation à loyer modique (HLM), coopératives et organismes à but non lucratif (OBNL) en habitation. Au cours de l'année, 172 personnes ont participé aux neuf (9) ateliers offerts sur ce thème.

Selon nous, ces ateliers répondent aux besoins et préoccupations des locataires : recherche de logement, loyer trop élevé, trop grand pourcentage de revenus consacré au logement, etc.

Rencontres de groupes

Le Comité Logement est sollicité pour présenter des ateliers touchant les enjeux du logement, le droit des locataires et le logement social. Au fil des années, les multiples contacts de notre organisme avec d'autres groupes communautaires ont porté ces derniers à demander la présentation d'ateliers touchant différentes problématiques du logement.

Cette année, le Comité a été sollicité afin de donner des ateliers sur le bail, la défense des droits, les hausses de loyer et le logement social.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, 14 ateliers ont été présentés aux organismes du quartier, dont entre autres : le Resto Plateau, Halte la Ressource, L'Hirondelle, le Centre des femmes du Plateau, le Ketch café, Le Sac à dos, nous permettant de rejoindre environ 160 personnes.

Campagne « Mon logement, j'y suis j'y reste »

Cette année, le Comité Logement a mis l'emphase sur sa campagne annuelle : «*Mon logement et mon quartier j'y suis, j'y reste*» en frappant d'abord un grand coup de «marketing» :

Le 17 septembre 2009, le Comité Logement a lancé son nouveau site Web. Cet outil moderne et électronique permet aux résidentEs du Plateau de prendre connaissance des enjeux du droit au logement

Rapport des activités 2009-2010

et d'être au parfum de nos prochaines activités de mobilisation. Selon nous, le site WEB (www.clpmr.com) est une manière de favoriser le contact entre les résidentEs, les locataires et la population en générale d'un côté, et le Comité Logement d'un autre côté.

À cette occasion, le Comité Logement en a également profité pour rendre public son dossier noir sur les conditions de logement du Plateau.

Situation du logement : une situation de crise

Selon les données recensées par Statistiques Canada en 2006, on dénombre 41 070 ménages locataires sur un total de 55 480 ménages privés. Concrètement, la proportion de ménages locataires résidant sur le Plateau est de 74 %.

Actuellement, la crise économique a des conséquences et la pauvreté est loin d'être une fiction



sur le Plateau. Des milliers de ménages locataires sont encore frappés par la crise du logement qui sévit dans le quartier.

Selon les données du recensement de 2006, plus de 4 ménages locataires sur dix, soit 17 290, consacrent le tiers et plus de leurs revenus au logement. Comparativement aux données de 2001, c'est environ 3 % de plus. Sur ces 17 290 ménages locataires, 9 555 déboursent en 50 % et plus et 5 050 engloutissent plus de 80% de leurs maigres revenus au logement.

Dans certains secteurs du Grand Plateau, la réalité est encore plus frappante. Dans le secteur ouest, soit le secteur Jeanne-Mance, 5 665 ménages locataires consacrent 30% et plus de leur revenu au logement. Dans des secteurs comme Milton Parc, Mile-End ou à l'extrémité Est du Plateau, ce sont également près de la moitié des ménages locataires qui y engloutissent

le tiers et plus de leurs revenus.

Entre 2005 et 2009, la SCHL évalue que le coût du logement a grimpé de façon vertigineuse sur le Plateau, pour atteindre plus de 15%. Dans certains cas, on a assisté à des hausses de 30% !

Pour un logement de deux chambres à coucher (2 c.c.), le coût moyen est passé de 661 \$ en 2005 à 794\$ en 2009, soit une augmentation de plus de 20%. Pendant la même période, le coût moyen des 3 c.c. est passé de 803 \$ à 1 062\$, soit une augmentation de 30%.

Enfin, la pénurie de logement s'ajoute aux différents aspects de la crise du logement. Selon les données recensées à l'automne 2009 par la SCHL, le taux de vacances était de 2.1% sur le Plateau. Toutefois, pour les 2 et 3 chambres à coucher, ce taux est évalué à 0 % !

Cette réalité vient ainsi contrecarrer la croyance populaire que le Plateau est un quartier riche, embourgeoisé et branché et que la pauvreté est inexistante.

Enfin, cette journée portes ouvertes n'aurait pu avoir autant de succès sans l'élément festif. En effet, les 40 participantEs ont dégusté tout un repas (sandwich, salade, fromages, vin, dessert, etc) et visionné un vidéo de lutte pour le droit au logement intitulé : « *Le camp des 4 Sans* ».

Ce vidéo est issu d'une action « *Le Camp des 4 Sans* » (sans le sous, sans droits, sans toit, sans voix), a été organisé par le Front d'action populaire en réaménagement urbain, du 26 au 28 juin 2008, pendant les célébrations du 400e de la ville de Québec. Une centaine de militantEs ont érigé des tentes au *Parc de l'Amérique française* pendant deux jours, et le samedi, le FRAPRU organisait une manifestation à laquelle plus de 1300 personnes ont participé.

L'approche milieu : victoires des locataires !

L'approche milieu, la mobilisation des locataires sur le marché privé, est une partie importante de notre travail d'intervention auprès des locataires du Plateau Mont-Royal.

Cette approche offensive, menée sur le terrain, permet au Comité de cibler de façon proactive les immeubles problématiques dans le quartier et d'aller au devant des locataires pour les informer et les aider de façon concrète. Cette démarche favorise une plus grande proximité avec les locataires et permet au Comité d'être plus visible et accessible dans le quartier. L'approche milieu permet également de rejoindre et de venir en aide à des locataires vulnérables ou vivant

Rapport des activités 2009-2010

dans la crainte, qui n'auraient pas la force, ou encore les moyens de venir nous consulter sur place. Aussi, en mettant l'accent sur la promotion des droits des locataires, l'approche milieu favorise la prévention, la dénonciation et représente une réponse concrète et efficace aux différentes problématiques de logements sur le Plateau.

Concrètement, le Comité Logement informe, rassemble, mobilise et guide dans leur lutte, tant politique que juridique, les locataires aux prises avec un propriétaire négligeant, ou encore délinquant. Durant l'année 2009-2010, le Comité Logement du Plateau Mont-Royal aura mené de front 7 dossiers en



approche milieu, impliquant un total de 443 locataires et 695 heures d'implication.

Cette année encore, la présence croissante de punaises de lit nous a préoccupé. Nous sommes notamment intervenus par le biais d'une approche milieu auprès d'un locataire qui habitait une maison de chambres comptant 33 ménages. Malgré les nombreuses visites d'exterminateurs dans les chambres visées, le problème persistait toujours. Les locataires et chambreurs, se trouvant dans une situation précaire ou aux prises avec des problèmes de santé, ne pouvaient pas entreprendre eux-mêmes des

démarches. Le Comité Logement a ainsi entrepris des démarches auprès du Service d'Inspection de la Ville de Montréal afin qu'un inspecteur intervienne et prenne toutes les mesures nécessaires pour enrayer les punaises.

Tout au long du règlement du dossier, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les locataires de cette maison de chambres, avec l'organisme communautaire *Le Fil* et avec le Service d'inspection de la Ville de Montréal. La recherche d'informations, les rencontres et discussions avec les chambreurs ayant des problèmes de punaises et les pressions et discussions auprès des autorités compétentes (Ville de Montréal et Service d'Inspection de la Ville de Montréal) auront nécessité 55 heures de travail.

Le Comité Logement est satisfait de cette victoire et des résultats qui auront découlé de son intervention, qui aura permis régler de façon définitive et pour de bon le problème de punaises dans cet immeuble comptant 33 ménages.

De plus, nous avons poursuivi le dossier de la conversion horizontale. Nous sommes intervenus auprès d'un immeuble habité notamment par une locataire victime d'une tentative de conversion à l'horizontale par son propriétaire. Cette opération de spéculation représentait un danger énorme pour le droit au maintien dans les lieux des 3 locataires de son immeuble. Suite à un long processus de recherche, d'informations, de recours judiciaires et d'aide de la part du Comité Logement et du conseiller municipal Carl Boileau, les locataires ont finalement obtenu devant la Régie du logement la protection de leur droit au maintien dans les lieux.

Bien qu'il s'agisse d'une victoire pour ces locataires, cette décision ne met pas un terme à l'inquiétant phénomène de la conversion horizontale, phénomène de plus en plus courant sur le Plateau Mont-Royal. La conversion horizontale est une astuce développée par les propriétaires pour contourner l'interdiction actuellement en vigueur dans le quartier de convertir un immeuble locatif en condominium. Comme le processus suivi par les propriétaires est légal et échappe malheureusement au contrôle de la Régie et de l'Arrondissement, nous poursuivons maintenant nos démarches afin d'exiger une modification législative qui saura empêcher la prolifération de ce phénomène.

De concert avec la locataire, nous avons ainsi entamé des démarches auprès de l'Ombudsman de la Ville de Montréal, du Ministère des Affaires Municipales, du Protecteur du Citoyen, des Conseillers municipaux de l'Arrondissement du Plateau Mont-

Rapport des activités 2009-2010

Royal, des Directeurs et Chefs de division de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, ainsi que de la Régie du Logement. Par

**Vous avez
le droit de
refuser une
augmentation
de loyer!**



ces démarches, nous souhaitons dénoncer cette problématique et obtenir l'appui de tous les acteurs importants afin d'exiger des modifications législatives, tant au niveau municipal qu'au niveau provincial, afin de répondre et de stopper la problématique de la conversion horizontale. À ce jour, nous avons reçu des réponses positives de la majorité des acteurs au niveau municipal et provincial, mais nous attendons toujours les résultats concrets de ces démarches, notamment des mesures législatives qui, de façon réaliste, devront encore s'échelonner sur plusieurs mois.

Les nombreuses rencontres avec les locataires impliqués, les rencontres avec les conseillers municipaux de l'arrondissement, la recherche d'information sur la problématique de conversion horizontale, la correspondance et les documents envoyés aux principaux acteurs, les démarches auprès de l'Arrondissement, auront en tout cumulé 65 heures de travail cette année. Bien que ce dossier précis ne visait qu'un immeuble comptant 3 ménages, le but à moyen et long terme vise à solutionner pour de bon la problématique globale de la conversion horizontale qui touche un nombre croissant de locataires, et qui semble vouloir prendre de l'ampleur d'années en années sur

le Plateau Mont-Royal.

Un troisième cas d'approche milieu aura consisté en des approches actives entreprises par le Comité Logement auprès des locataires du Plateau ayant reçu une hausse de loyer abusive. Cette année, nous sommes intervenus auprès de locataires de 8 immeubles différents, pour un total de 45 ménages, afin de s'assurer que les locataires du Plateau fassent valoir leur droit en refusant les hausses de loyer abusives. Le Comité Logement aura rencontré pour ce type de problématique plusieurs locataires qui se faisaient les porte-parole de l'ensemble des locataires de leur immeuble. Nous pouvions ainsi expliquer de façon élaborée les droits des locataires en matière de hausse de loyer.

Ce type d'approche nous aura permis d'intervenir de façon efficace auprès d'un nombre accru de locataires. Le Comité Logement est très satisfait des résultats puisque 30 locataires auront, soit trouvé un terrain d'entente avec leur propriétaire pour une hausse de loyer raisonnable et conforme aux lois, soit obtenu gain de cause contre la hausse abusive en fixation de loyer devant la Régie du Logement. Les autres locataires sont présentement en attente d'une décision de la Régie du Logement en fixation de loyer.

Ce dossier a nécessité 37 heures de travail, consistant en des calculs des hausses de loyer, des rencontres collectives avec les locataires impliqués et le suivi continu du dossier par téléphone ou courriel avec les locataires de l'immeuble.

Suite à l'appel d'une locataire âgée de plus de 80 ans, nous avons entrepris une démarche d'approche milieu afin que l'on intervienne dans son immeuble. L'immeuble en question comptait 8 ménages et plusieurs personnes âgées dans l'incapacité d'agir à l'égard de leur propriétaire.

Cet immeuble nécessitait des réparations urgentes et nécessaires. Pour les locataires, cela représentait un danger sérieux pour leur santé et leur sécurité. Ainsi, le Comité Logement du Plateau Mont-Royal a fait des démarches et rédigé, pour la locataire et les occupants de l'immeuble, des documents et des mises en demeure à envoyer au propriétaire. De plus, le CLPMR a saisi le Service d'Inspection de la Ville de Montréal afin d'exiger une intervention dans les plus brefs délais.

Le dossier est présentement devant la Régie du Logement. La correspondance avec les locataires, le propriétaire, le Service d'Inspection de la Ville de Montréal et la Régie du Logement auront nécessité 18 heures de travail.

Par ailleurs, une autre approche milieu aura

Rapport des activités 2009-2010

mobilisé cinq locataires qui se voyaient potentiellement évincés par leur propriétaire pour cause d'agrandissement. Le Comité Logement a ainsi rencontré les locataires de façon collective afin de les informer de leurs droits et a aidé ces derniers à préparer leurs dossiers et les éléments qu'ils pouvaient faire valoir contre une éviction de mauvaise foi. Nous sommes toujours dans l'attente de la décision de la Régie du Logement. Cette approche milieu visant 5 ménages aura nécessité 20 heures de travail.

Une autre approche milieu concernait un immeuble de 4 ménages de la rue Parthenais. En effet, les locataires ont reçu de la part de leur propriétaire un avis de fixation de loyer pour loyer de faveur, permettant exceptionnellement, en vertu d'une disposition légale à ce dernier, de remettre les loyers au prix du marché. Ceci aurait occasionné de sérieux problèmes aux locataires qui n'étaient pas en mesure de subir une telle hausse de loyer et qui aurait indûment porté atteinte à leur droit au maintien dans les lieux. La démarche du propriétaire semblait non fondée et abusive à l'égard des locataires. Le Comité Logement a ainsi rencontré de façon collective les 4 locataires de l'immeuble, afin de les informer de leurs droits. Les démarches entreprises par le Comité Logement auront porté fruit, car les locataires ont réussi à prouver que leurs logements ne correspondaient pas à un loyer de faveur et ont ainsi pu maintenir leur logement à un prix raisonnable. Les locataires ont ainsi pu demeurer dans leur logement et ont pu continuer à se loger de façon décente, sans que cela ne porte atteinte à leurs besoins essentiels.

Enfin, le Comité Logement a poursuivi un dossier de mobilisation des locataires de la résidence le Mile-End. Ces locataires résident dans un projet de logement géré par l'Office municipal d'habitation. Nous les avons rencontré l'année dernière (2008-2009) afin de mettre sur pied une association de locataires.

Au cours de l'année, le Comité Logement a rencontré à sept (7) reprises les locataires de la Résidence. Avec un groupe d'une dizaine de locataires, nous avons organisé deux assemblées générales de fondation de l'association. Suite à ces assemblées générales, les participantEs ont mis sur pied un comité de 9 personnes. Le Comité Logement a rencontré ce comité à cinq reprises afin de rédiger les statuts et règlements de l'association.

Le Comité est heureux que ce dossier ait cheminé vers la formation de l'association et de la rédaction officielle des statuts et règlements. Par ces rencontres et les discussions, nous sommes conscients de

l'importance de l'implication, de la prise en charge et de l'*empowerment* des locataires.

Ce dossier a nécessité des centaines d'heures de travail et visait une centaine de résidentEs de la Résidence.

En résumé, les différents dossiers traités cette année en matière d'approche milieu auront clairement permis une *avancée significative* dans la défense des droits des locataires. Regrouper collectivement les locataires dans la défense de leurs droits permet à ces derniers d'acquérir une force accrue, qu'un locataire ne pourrait avoir individuellement. C'est pour ces raisons que l'année prochaine, nous souhaitons développer encore davantage l'approche milieu au Comité du Logement du Plateau Mont-Royal, en multipliant le nombre d'approches dans notre secteur.

La Mobilisation

Cette année, les membres, les militantEs, les bénévoles et l'équipe de travail ont été fortement impliqués et mobilisés dans les nombreuses activités d'éducation populaire, qu'elles soient organisées par le Comité lui-même ou par nos regroupements locaux, régionaux ou nationaux respectifs.



Ces personnes se sont impliquées, entre autres, dans les différentes manifestations, dans les débats entourant la campagne électorale municipale, dans les rencontres des comités, comme par exemple, au sein du Conseil d'administration ou au sein du Comité de revendications de logement social.

Rapport des activités 2009-2010

En tant que lieu où nous favorisons la prise en charge et l'*empowerment*, les membres, les militantEs et les bénévoles se sont également impliqués dans la rédaction d'articles pour le Bulletin *Le Locataire* ou le site *Web* du CLPMR, dans l'organisation de nos soirées thématiques ou dans les fêtes de bénévoles, dans l'implication à l'accueil et dans la représentation de notre organisme au sein de nos regroupements.

Au cours de l'année 2009-2010, 137 locataires sont devenus membres du CLPMR. 96 membres, bénévoles et militantEs se sont impliqués de façon active au sein du Comité Logement. 168 membres, bénévoles et militantEs ont participé à 28 activités de mobilisation et le Comité a comptabilisé 2556 heures de bénévolat.

Une implication et une mobilisation à tous les niveaux

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, la journée portes ouvertes du 17 septembre 2009 (40 personnes), les débats électoraux entre les candidats à la mairie de l'arrondissement et les candidatEs de quartier (60 personnes), le forum citoyen de l'Est du Plateau d'ASGP (10 personnes), les nombreuses manifestations pour un financement adéquat pour le logement social (58 personnes), les rencontres du comité de revendications de logement social (55 personnes) ont été les moments marquants de notre année de mobilisation.



Comité de revendications de logement social

Le Comité de revendications de logement social est un lieu de réflexion, de débats et d'actions. Lors des rencontres, les membres et militantEs discutent de projets de logement social (Coopératives d'habitation, Organismes sans but lucratif et Habitation à loyer modique) et d'aménagement possible du quartier. C'est également un lieu où l'on discute de financement de logement social et des campagnes nationales de lutte, en incarnant celles-ci dans un contexte local.

Cette année, les membres et militantEs ont d'abord convenu que les terrains ou les immeubles publics situés sur notre territoire et appartenant à la Ville de Montréal doivent être réservés pour le développement de logement social. Dans un deuxième temps, les participantEs ont mis de l'avant la priorité nationale : les 50 000 unités de logements en coopératives d'habitation, en organismes sans but lucratif et en habitations à loyer modique, revendiqués auprès du gouvernement du Québec, pouvaient s'incarner localement en projets situés sur les terrains de la voirie municipale, le terrain de la STM dans l'Est du Plateau et l'immeuble de l'école *Les premières lettres* dans le Mile-End.

Dans ce contexte, il n'a pas été difficile de mobiliser les membres et les militantEs afin qu'ils et elles participent aux débats entourant les élections municipales, de demander des engagements précis de la part des candidatEs, de participer aux actions de réserve de terrains, aux manifestations prébudgétaires (Ottawa et Québec), à la rencontre du Forum de l'Est du Plateau et aux manifestations entourant le budget de Raymond Bachand.

Au cours de cette période, les membres et militantEs ont également été invitéEs à participer aux nombreuses manifestations entourant le contrôle obligatoire des loyers, le dépôt des baux et le code du logement.

Le comité de soirées sociales

Nouveauté cette année, le Comité Logement a mis sur pied un comité composé de membres et de militantEs afin d'organiser des soirées thématiques. Au cours de l'automne, les membres et militantEs ont réfléchi sur le développement du quartier. D'emblée, ils et elles sont arrivés à la conclusion que le Plateau s'embourgeoisait de plus en plus au fil des ans. C'est pourquoi, les militantEs et les membres du Comité ont organisé une soirée ayant pour thème la « *gentrification* » de nos quartiers et ont invité un spécialiste et un résidant de longue date à prendre la

Rapport des activités 2009-2010

parole sur cette question. Plus d'une vingtaine de personnes du Comité y ont participé.

D'autre part, ce même comité a organisé la fête de Noël. Avec l'équipe de travail, les participantEs ont participé à la décoration, au menu et à l'animation. Cette soirée, qui a réuni plus de trente personnes, fut un réel succès.

« Le locataire », bulletin d'information et de sensibilisation pour les membres

Cette année, les membres ont reçu quatre exemplaires du Bulletin *Le Locataire* (juin 2009, octobre 2009 et janvier 2010 et mars 2010). Nous avons traité des enjeux de la crise du logement et des enjeux électoraux municipaux, des droits au logement ailleurs au Canada et de financement pour le logement social.

Comme par les années passées, les membres ont été invités à rédiger des articles pour le Bulletin. Certains en ont même profité pour nous produire un élément graphique et un mot mystère sur le logement.

Accueil, un nouveau lieu d'implication

Fait marquant cette année, 4 bénévoles se impliqués au poste de l'accueil du Comité Logement. Pendant les heures d'ouverture du Comité, ces personnes ont eu à répondre au téléphone ou à accueillir les locataires venant nous rencontrer directement à nos bureaux, et les diriger aux personnes de l'équipe de travail. Lors de nos différentes activités de mobilisation et d'éducation populaire, ces bénévoles avaient également un rôle à jouer.

Reconnaissance de l'implication

Selon nous, il est indéniable que l'accueil et le service juridique sont la porte d'entrée à l'implication au sein du Comité Logement. De là, les militantEs participent à nos comités, s'impliquent dans nos activités d'éducation populaire et de mobilisation.

C'est pour cette raison que le Comité Logement a organisé au début du mois d'avril 2010 une fête en l'honneur des bénévoles, des membres et des militantEs impliqués au sein du CLPMR. Nous en avons d'ailleurs profité pour remettre une attestation aux participantEs présentEs et un « diplôme de reconnaissance » à un militant de longue date, M. Claude Bernard, signé du ministre Sam Hamad.

Cette année encore, nous pouvons affirmer que l'implication et la mobilisation ont été au cœur de notre travail. Selon nous, il est indéniable que l'implication développe une vie associative et le sentiment



d'appartenance au Comité logement dans la mesure où, à de nombreuses reprises, nous rencontrons ces mêmes personnes à notre local et discutons autour d'un café des activités et des manifestations à venir. De plus, la mobilisation des membres et des militantEs a permis au CLPMR d'orienter ses interventions vers un groupe de défense collective des droits.

1000 logements sociaux : une campagne locale pour le logement social

Au cours de la période 2009/2010, le Comité Logement du Plateau Mont-Royal a mis l'accent sur le développement de 1000 logements sociaux pour le Plateau Mont-Royal, particulièrement dans l'Est du Plateau. Pour incarner cette revendication, les membres, militantEs et des employéEs de l'équipe de travail ont participé au Forum du Plateau Est, rencontre tenue à l'automne 2009 et organisée par Action Solidarité Grand Plateau.

Dans le cadre de cette rencontre, le Comité et les participantEs ont fait la promotion de projets de logement social sur le terrain de la Société de transport de Montréal (avenue Mont-Royal entre Fullum et Franchère), de la coopérative d'habitation le Funambule située aux coins des rues Mont-Royal, Fullum et Parthenais et de tout autre projet de logements sociaux pouvant être construits dans l'Est du Quartier.

Afin d'incarner la promotion du logement social dans une campagne de sensibilisation sur ce thème, les participantEs ont été invitéEs à signer une

Rapport des activités 2009-2010

déclaration citoyenne : elle met de l'avant le développement social au cœur de nos préoccupations et de nos projets.

Ce FORUM nous semblait plus que pertinent dans la mesure où il est un lieu de mobilisation citoyenne et de sensibilisation. De plus, il a permis de concerter tous les acteurs du quartier (intervenantEs des groupes communautaires, du CLSC, des écoles et éluEs des différents palliers de gouvernements).

La coopérative Funambule : une victoire!

Cette année, le projet de coopérative d'habitation le Funambule a attiré toute notre attention. Ce projet verra le jour à l'automne prochain et pourra accueillir 46 ménages locataires.

Le Comité Logement s'est fortement impliqué dans ce projet. Au point de départ, le CLPMR a formé le



Des membres et des militantEs du CLPMR ont participé en grand nombre à notre journée Portes ouvertes du 17 septembre 2009

comité fondateur de la coopérative. Ce comité fondateur a été formé à partir des militantEs et des participantEs aux ateliers de logement social offerts au Comité Logement.

À l'heure actuelle, le comité fondateur est sur le point de terminer les critères de sélection pour les membres de la coopérative.

Ce projet de coopérative nous semble doublement pertinent dans la mesure où des militantEs et des membres du Comité Logement pourront améliorer de façon permanente leur situation de logement et que ce projet colore l'Est du Plateau.

Pour le Comité Logement, ce projet est le début d'un nouveau développement pour ce secteur du Plateau, souvent défavorisé en matière de logement social.

Grâce à nos actions et à l'intervention du comité

aménagement / habitation d'Action Solidarité Grand Plateau (ASGP), une maison de chambres d'une soixantaine d'unités a été retirée du marché privé et a été socialisée en OSBL. Les chambreurs ne consacreront que 25% de leur maigre revenu au logement.

1000 logements sociaux : des pressions restent à faire

Au mois de février 2010, le Comité Logement et les membres du comité aménagement/habitation d'Action solidarité Grand Plateau ont organisé une conférence de presse afin de mettre de l'avant notre campagne de 1000 logements sociaux pour le Plateau et de demander à la Ville de Montréal de revenir sur la décision de privatiser le terrain de la voirie municipale St-Grégoire pour la construction d'un complexe de condos.

Cette conférence de presse comprenait un élément politique dans la mesure où le Comité Logement, des membres du comité aménagement/habitation d'ASGP, le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, et le député provincial, Amir Khadir, ont pris la parole et repris les demandes du quartier en matière de logement social.

Cette conférence de presse a donné du corps à la concertation de quartier en matière de logement social. Ainsi, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a mis sur pied dès le printemps 2010, une table de concertation afin de réaliser minimalement 100 unités de logement social par année et ce, pour les quatre prochaines années.

C'est donc un dossier à suivre.

Concertation et représentation

Regroupement des comités logement et associations de locataires (RCLALQ)

Cette année, le Comité a participé aux campagnes du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). Au mois d'avril

2009, une dizaine de membres du Comité ont participé à une manifestation du R C L A L Q , regroupant près de 300 personnes et ayant pour thème :



Rapport des activités 2009-2010

« un code de logement provincial ». Au mois d'octobre 2009, le RCLALQ, le FRAPRU et Amnistie Internationale ont organisé une manifestation dans le cadre de la Journée mondiale de l'habitat dans les rues du Plateau Mont-Royal, à laquelle pas moins de 300 personnes ont participé. Le Comité Logement a mobilisé une dizaine de personnes.

Au cours de l'automne et de l'hiver, des membres et des militantEs ont participé à la signature de la pétition pour un registre des baux aux abords de la station de métro Mont-Royal.

Nous avons également participé aux assemblées générales de septembre 2009 et de janvier 2010. De plus, le Comité Logement s'est impliqué activement localement dans les dossiers de reprises et de hausses de loyer.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Au cours de la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, le Comité Logement a participé au congrès de juin 2009 ainsi qu'aux assemblées générales de septembre 2009, de janvier et de mars 2010.



Le Comité Logement a également participé à plusieurs activités du FRAPRU. À titre d'exemples : journée mondiale de l'habitat, manifestation pour demander au gouvernement fédéral un financement adéquat en

matière de logement social, campagnes pré-budgétaires adressées cette fois-ci au gouvernement du Québec (pétition, lettre d'appui, campagne de fax rouge), etc.

Action Solidarité Grand Plateau (ASGP)

Le Comité est membre du comité *aménagement/habitation* d'ASGP. Les membres du comité sont les Ateliers d'habitation Montréal (GRT), la CDEC Centre-Sud/Plateau, La Maison d'Aurore, la table de concertation autour de l'itinérance et le CLSC du Plateau. Le Comité

Logement a participé à 12 rencontres de ce comité et, à tous les trois mois, notre organisme participe aux assemblées générales d'ASGP.



Centre des services communautaires du Monastère (CSCM)

Le Comité Logement est membre locataire du CSCM. Cette année, le Comité a participé, avec les groupes locataires, à trois rencontres. Notre participation est limitée dans la mesure où l'on discute prioritairement des projets concrets (aménagement du stationnement, exercice de feu et intervention sociale au sein du Monastère).

Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire, la TROVEP de Montréal

Le Comité Logement du Plateau est membre actif de la TROVEP. Ce regroupement régional est un lieu de concertation des groupes populaires en défense de droits collectifs.

Cette année, le Comité Logement s'est impliqué au sein du Comité de coordination de la TROVEP. Lors de ces rencontres, les membres du Comité de coordination (COCO) discutent de lutte anti-pauvreté, de luttes sociales et de financement et d'autonomie des groupes populaires.



Cette année, le CLPMR a participé à l'assemblée générale annuelle, a mobilisé une dizaine de personnes pour la fête de la TROVEP au mois de février et a participé, à l'automne 2009, à une manifestation contre le plan gouvernemental de lutte à la pauvreté.

Le CLPMR trouve important de concerter les organismes communautaires au sein d'une base régionale. Cela nous permet de cerner les enjeux du quartier et de voir à rassembler les groupes autour d'enjeux montréalais (aménagement, démocratie, pauvreté, etc.) .



Organisation interne

Au cours de la période 2009/2010, le CLPMR a structuré son travail de façon à mieux répartir les dossiers juridiques, politiques et administratifs. Afin de mettre en application le plan d'action, l'équipe de travail se rencontre chaque mercredi matin afin d'analyser chaque dossier et d'évaluer le travail accompli et prévoir le travail futur.

De plus, l'équipe se réunit à plusieurs reprises afin de faire le bilan de ses activités et de proposer des perspectives. Sur une base de deux jours, nous nous sommes rencontrés en mai 2009 afin de faire le bilan de nos activités 2008/2009 et de proposer des perspectives pour l'année 2009/2010; en janvier 2010, pour analyser, à mi-mandat, le travail accompli et le travail à venir et finalement en mai 2010 afin de faire le bilan de nos activités du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises au cours de la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. En somme, nous pouvons affirmer que les membres du CA ont été fort occupés cette année.

En plus des dossiers traditionnels (respect des priorités de l'année, gestion de ressources humaines et financières de l'organisme), les membres du CA ont mis sur pied un comité, formé de 3 membres du CA et deux personnes de l'équipe de travail, afin de mettre à jour l'entente de travail des employés du CLPMR. En ce sens, ce comité s'est rencontré à 13 reprises au cours de cette période. En plus, le Conseil d'administration a mis sur pied un comité de sélection (formé de 2 membres du CA et de deux personnes de l'équipe de travail) afin d'engager un(e) organisateur/trice communautaire à la défense de droits. Ce comité s'est rencontré à 4 reprises. Le CA prévoit engager cette nouvelle personne à la rentrée de septembre 2010.

Au cours de cette période, le Conseil d'administration a reçu une formation sur la mobilisation et sur le membership. Cette formation nous semblait pertinente dans la mesure où nous croyons que la mobilisation et l'implication sont les éléments moteurs pour faire avancer des droits.

Certains membres du CA ont également participé de manière remarquable aux activités du Comité: participation aux conseils d'arrondissement, aux assemblées publiques et aux différents rassemblements

organisés par nos regroupements respectifs : FRAPRU et ASGP (assemblées générales, congrès, manifestations).

On ne peut que les féliciter et les remercier pour



Des membres du CA et le coordonnateur ont formé la délégation du CLPMR au 30^e congrès du FRAPRU

leur travail et leurs réflexions dans ces moments importants.

L'équipe de travail et les membres du CLPMR remercient le Conseil d'administration pour son apport au cours de la période 2009-2010. Grâce à sa présence et aux énergies déployées, le CLMPR a pu traverser cette période fort chargée.

Au mois de juin 2009, le Comité Logement a organisé une assemblée générale annuelle (AGA) à laquelle environ 20 personnes ont participé en vue d'adopter le rapport d'activités 2008/2009 et les priorités 2009-2010, le rapport financier 2008/2009 et les prévisions budgétaires 2009/2010.

À cette occasion, le Comité en a profité pour présenter les défis du Comité Logement dans les prochaines années : le droit au maintien dans les lieux et la lutte pour le logement social dans un contexte de crise du logement et de gentrification de l'arrondissement.

Pour un organisme comme le notre, le financement en est le « *nerf de la guerre* ». Il nous faut donc constamment rechercher de nouvelles sources de subventions. A cet égard, le Comité a été actif cette année. Nous avons rédigé deux demandes de dons afin de réaliser un vidéo-reportage sur les conditions de logement des locataires du Plateau, respectivement à la Fondation Beati (24 000 \$) et à la Société d'habitation du Québec (15 000 \$). Enfin, le CLPMR a rédigé une demande de projet sur l'état des logements sur le Plateau adressée à l'arrondissement, de l'ordre

Rapport des activités 2009-2010

de 15 000\$. Cet argent nous permettra d'augmenter notre rayonnement et notre visibilité en tant qu'organisme de défense collective des droits des locataires.

Cette année, l'équipe de travail du CLPMR était composée d'une personne à la coordination, de deux personnes à l'organisation communautaires affectées au service aux locataires, de deux organisatrices communautaires affectées à la mobilisation, au *membership* et à la vie associative et d'un adjoint administratif et financier. Le Comité a pu également compter sur une personne engagée sur un programme gouvernemental (Programme Carrière Été) et d'une

étudiante-stagiaire en droit.

Cette année, le Comité a misé sur la promotion de ses activités. En plus de diffuser ses communiqués au *Journal Le Plateau*, plus de 3 000 dépliant ont été distribués porte-à-porte par des militantEs et des membres de l'équipe de travail, notamment dans les secteurs Mile End et à l'est de la rue Papineau.

Cette activité de promotion de notre organisme fait suite à la mise à jour de notre dépliant. Celui-ci a été revu, corrigé et imprimé à 45 000 copies. Il représente les couleurs du Comité : un groupe de défense de droits des locataires.

Perspectives 2010/2011

Pour la prochaine année, le Comité Logement, ses membres, ses militantEs et ses bénévoles devront redoubler d'ardeur, car les défis sont énormes.

Au plan local, le CLPMR, en association avec les groupes du quartier, devra s'impliquer activement afin de trouver des terrains et des bâtiments pour la réalisation de notre campagne autour de 1000 logements sociaux. Pour ce faire, le comité de revendications de logement social, réunissant une vingtaine de militantEs, sera fortement mis à contribution.

Par ailleurs, il faut mentionner que des obstacles se dressent devant nous. Ceux-ci sont, entre autres, financiers.

Ce qui nous amène à une lutte au plan national adressée au gouvernement du Québec et au gouvernement canadien.

Suite aux annonces du dernier budget québécois déposé par Raymond Bachand le 31 mars 2010, le CLPMR a reconnu que l'investissement pour la construction de 3000 unités de logement social, d'ici les cinq prochaines années était loin d'être suffisant. Bien au contraire !

Dans la mesure où cet investissement ne répond pas à notre demande initiale de réaliser 50 000 logements sociaux d'ici les cinq prochaines années, et ce, partout au Québec, le CLPMR, les membres et militantEs et les groupes du FRAPRU devront se mobiliser afin d'atteindre cet objectif ambitieux, mais combien important pour les locataires. Encore une fois, les militantEs et les participantEs du comité de revendications de logement social seront les

acteurs et actrices de cette campagne.

Toutefois, le dernier budget Bachand-Charest a mis en relief des coupures importantes dans les programmes sociaux, des hausses importantes de tarifications et annoncé des tickets modérateurs en santé.

Encore là, le CLPMR participera à une campagne de lutte contre ces idées néoconservatrices.

À l'égard du gouvernement canadien, il sera également important de se mobiliser afin que celui-ci réponde à une grande demande des groupes logement : 2 milliards de \$ pour le logement social. Selon nous, il est inadmissible que d'un côté, le gouvernement Harper ferme les yeux sur la crise du logement qui sévit partout au Canada et sur la nécessité de développer de nouveaux logements sociaux et refuse d'investir dans le logement social, sous prétexte de crise budgétaire, et que de l'autre il investit un milliard de \$ pour la sécurité lors de la rencontre du G8 et du G20 au mois de juin 2010.

Au plan interne, le CLPMR mettra les bouchées doubles afin de sensibiliser les locataires, les membres, les bénévoles sur ces différents enjeux de société et sur la défense collective des droits.

De façon active, le CLPMR tentera de consolider l'implication des membres et des locataires, de développer de nouvelles stratégies de mobilisation, et tentera également, d'être plus visible dans le quartier afin d'être reconnu comme l'acteur principal en matière de logement social et de lutte antipauvreté. Dans ce contexte, nous voulons une société juste et solidaire

À tous nos membres,

Objet : Invitation à l'assemblée générale annuelle

Nous vous invitons cordialement à l'assemblée générale annuelle (AGA) du Comité Logement du Plateau Mont-Royal. Cette importante réunion se déroulera le **mercredi 16 juin 2010** à compter de **19 heures** au **4450 de la rue Saint-Hubert, local 324**.

Cette réunion vous permettra de commenter et d'adopter le bilan des activités et les états financiers vérifiés pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Vous aurez également l'occasion de vous prononcer sur les prévisions budgétaires et les perspectives d'actions 2010-2011. Il y aura enfin une élection des membres du conseil d'administration. Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de cette assemblée.

Afin de pouvoir exercer votre droit de vote sur ces questions, vous devez être membre en règle du Comité Logement. Advenant que votre carte de membre soit échue, vous pourrez renouveler votre membership à cette occasion. La carte de membre coûte 2\$.

Précédant l'AGA, le Comité Logement diffusera un vidéo sur les luttes des locataires pour le droit au logement dans le monde (France, Portugal, Japon, etc.). À la fin de l'AGA, le CLPMR vous servira un verre de vin.

Comptant sur votre présence, acceptez l'expression de nos salutations les plus solidaires

Ordre du jour

**Assemblée générale annuelle du Comité Logement du Plateau Mont-Royal
Mercredi 16 juin 2010**

1. Animation et secrétariat;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 juin 2009;
4. Lecture et adoption du rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010;
5. Lecture et adoption des perspectives pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011;
6. Lecture et adoption du bilan financier pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010;
7. Lecture et adoption des prévisions budgétaires du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011;
8. Recommandation pour une firme comptable;
9. Ratification des actes du Conseil d'administration pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010;
10. Élection au conseil d'administration du Comité Logement;
11. Varia;
12. Levée de l'assemblée générale annuelle.